

Guide des solutions de paiement sécurisé en France

Solutions de paiement sécurisé compatibles Open System

Alliance Réseaux – v25112016



Alliance Réseaux
26, rue Saint Exupéry
73300 Saint Jean de Maurienne
Email : support@alliance-reseaux.com

Open System
FLUX OUVERT D'INFORMATIONS ET DE RÉSERVATIONS ▶▶▶▶

allianceréseaux

GUIDE DES SOLUTIONS DE PAIEMENT SECURISE EN FRANCE

Guide des solutions de paiement sécurisé en France	2
1. ONE SHOT PAY	3
1) Fonctionnement.....	3
2) Conditions tarifaires	3
3) Démarches.....	3
2. SYSTEMES PROPOSES PAR LES BANQUES (contrat VAD obligatoire)	4
1) Fonctionnement.....	4
2) Conditions tarifaires	5
3) Avantages / Inconvénients.....	6
4) Démarches.....	6
3. SYSTEMES ALTERNATIFS : Open Paybox	7
1) Fonctionnement.....	7
2) Conditions tarifaires	7
3) Avantages / Inconvénients.....	8
4) Démarches.....	8
4. SYSTEMES ALTERNATIFS : Paypal	9
1) Fonctionnement.....	9
2) Conditions tarifaires	9
3) Avantages / Inconvénients.....	9
4) Démarches.....	9
5. SYSTEMES ALTERNATIFS : Payzen	11
1) Fonctionnement.....	11
2) Conditions tarifaires	11
3) Avantages / Inconvénients.....	12
4) Démarches.....	12
Pour en savoir +	13
1. Modes de réservation dans l'Open System	13
2. Le contrat monétique de Vente A Distance	13
3. Particuliers / professionnels	13
4. Les hôteliers	13
5. Les collectivités (secteur public local)	14

1. ONE SHOT PAY

1) Fonctionnement

Le groupe Alliance Développement élargit son domaine de compétences avec la création d'un Agent d'Etablissement de Paiement entièrement dédié aux « Places de Marchés Touristiques » Alliance Réseaux / Open System. One Shot Pay devient la première solution de paiement en ligne spécifiquement conçue pour la commercialisation touristique.

Une vraie valeur-ajoutée pour les « Places de Marché Touristiques » :

- ➔ Permettre le paiement unique d'un panier dynamique multi-produits, multiprestataires
- ➔ Fluidifier le parcours et l'expérience d'achat de l'utilisateur sur la place de marché
- ➔ Minimiser les lourdeurs administratives et tendre vers le zéro papier Un confort total pour le client :
- ➔ Paiement en une fois d'un panier dynamique multi-produits, multi-prestataires
- ➔ Paiement en une fois d'un séjour itinérant

2) Conditions tarifaires

Offre de lancement* : frais de service de paiement à 1,5%

Comprenant :

- ➔ L'activation du paiement One Shot Pay sur le ou les comptes Open System des prestataires
- ➔ La mise à disposition d'un espace personnel sécurisé, permettant de suivre les virements en attente et les virements reçus
- ➔ Les virements SEPA à destination des prestataires

*Offre de lancement valable jusqu'au 1er trimestre 2017

3) Démarches

L'ouverture du compte One Shot Pay est réalisée directement depuis :

<https://go.oneshotpay.com/>

The screenshot shows the One Shot Pay website interface. At the top, there is a navigation bar with the OSP logo and the text 'One Shot Pay'. Below the navigation bar, there is a main heading 'Bienvenue sur votre espace One Shot Pay' followed by a sub-heading 'One Shot Pay, la solution de paiement pensée pour les places de marché touristiques.' and a note 'Particulier ou professionnel, recevez les paiements de vos clients en toute sécurité sur la place de marché.' Below this, there are four main sections: 'Ouverture de compte gratuite', 'Compatibilité toutes banques', 'Paiements par virement', and 'Suivi de vos transactions'. Each section has an icon and a list of bullet points. At the bottom, there is a green button that says 'Ouvrir un compte One Shot Pay GRATUITEMENT' and a 'ME CONNECTER' link.

2. SYSTEMES PROPOSES PAR LES BANQUES (contrat VAD obligatoire)

Liste des banques dont le système de paiement sécurisé est **compatible Open System**

Banque / Système	SIPS ATOS	PAYBOX	SYSTEMPAY	CYBERMUT	SPPLUS
Crédit Agricole « e-transaction »	✓	✓			
Société Générale et filiales « Sogenactif / Agora »	✓				
Caisse d'Epargne « SpPlus »			✓		✓ <i>Système abandonné par la banque</i>
Banque Postale « Scellius »	✓				
Crédit Mutuel « CyberMut »				✓	
CIC « P@iement CIC »				✓	
LCL « Sherlock »	✓				
Banque Populaire « Cyberplus »	✓ <i>en cours d'abandon</i>		✓		
HSBC et filiales « ElysNet »	✓				
BNP PARIBAS « Merc@net »	✓				

1) Fonctionnement

- ➔ Vous devez disposer d'un contrat monétique de Vente à Distance (VAD). Ce dernier vous est fourni par votre banque et vous donne l'autorisation de percevoir des règlements distants de vos clients. Seuls les marchands professionnels (inscrits au registre du commerce) peuvent bénéficier d'un contrat de Vente A Distance.

- ➔ Pour installer une solution de paiement sécurisé via votre banque, vous devez être client de l'établissement concerné (disposer d'un compte bancaire)
- ➔ Vous devez souscrire à la solution de paiement proposée par votre banque et en accepter les conditions.
- ➔ La mise en place du paiement sécurisé sur Internet via votre banque n'impose pas de disposer d'un Terminal de Paiement Electronique (*boîtier TPE physique*)

2) Conditions tarifaires

2 types de frais sont liés à l'ouverture et l'utilisation d'une solution de paiement sécurisé fournie par votre banque. (*frais pratiqués par la banque*)

- Frais de la solution de paiement fournie par votre banque
 - o Coût d'ouverture de la solution
 - o Abonnement (généralement mensuel)
- Commission à la transaction
 - o Commission prélevée par la banque sur chaque paiement sécurisé effectué (en pourcentage du montant payé et / ou frais fixes)

Ces frais (ouverture, abonnement, commission) varient en fonction de votre établissement bancaire, des options proposées et de votre négociation.

Prix généralement constatés* :

Frais d'ouverture	de 150€ à 500€
Abonnement mensuel	de 15€ à 30€ / mois
Commission	de 0,8% à 2% / transaction <i>avec montant minimum et / ou montant fixe supplémentaire de 0,15€ à 0,5€ / trans.</i>

**prix donnés à titre indicatif n'ayant aucune valeur contractuelle, contactez votre banque pour connaître les tarifs en vigueur*

Alliance Réseaux (Open System) :

- Ne facture aucune prestation complémentaire pour le paramétrage du kit de paiement sécurisé fourni par la banque
- Ne facture aucune prestation complémentaire pour l'utilisation ou la maintenance du paiement sécurisé
- Ne facture aucun frais complémentaire à la transaction (aucune commission, aucun frais fixe)

3) Avantages / Inconvénients

Les « + »	Un interlocuteur unique : votre banque
	Une marge de négociation des coûts en fonction de votre historique auprès de votre établissement
	Une solution qui peut s'avérer intéressante pour une activité régulière sur toute l'année / pour un nombre important de transactions
Les « - »	Solutions exclusivement destinées aux marchands professionnels
	Des coûts d'ouverture et d'abonnement généralement élevés comparés aux solutions alternatives
	Des frais récurrents même quand la solution n'est pas utilisée (<i>abonnement mensuel</i>)
	Des engagements de durée

4) Démarches

- ➔ Contactez un conseiller de votre agence bancaire
- ➔ Demandez l'ouverture d'un nouveau kit de paiement sécurisé pour Internet pour vendre vos prestations dans l'Open System (assorti d'un contrat VAD)
- ➔ Précisez à votre agence que ce kit sera intégré et hébergé par Alliance Réseaux et communiquez les coordonnées d'Alliance Réseaux
- ➔ Fournissez à Alliance Réseaux les données techniques d'intégration fournies par votre banque (SIRET, certificat de paiement, clé de décryptage selon les cas)
- ➔ Il est inutile de communiquer à Alliance Réseaux le kit de développement.

3. SYSTEMES ALTERNATIFS : Open Paybox

Solution développée par la société Paybox et revendue par la société Alliance Réseaux. Alliance Réseaux a négocié auprès de Paybox des tarifs préférentiels par rapport aux tarifs publics Paybox.

1) Fonctionnement

- ⇒ Système proposé par une société spécialisée dans le paiement électronique.
- ⇒ La banque ne fournit pas la solution de paiement sécurisé. Elle fournit uniquement le contrat de Vente A Distance.
- ⇒ La banque facture la commission VAD
- ⇒ Alliance Réseaux facture le système de paiement sécurisé
- ⇒ Vous devez disposer d'un contrat monétique de Vente à Distance (VAD). Ce dernier vous est fourni par votre banque et vous donne l'autorisation de percevoir des règlements distants de vos clients. Seuls les marchands professionnels (inscrits au registre du commerce) peuvent bénéficier d'un contrat de Vente A Distance.
- ⇒ Le système se chargera de créditer directement les sommes versées sur votre compte bancaire (quelle que soit votre banque)

2) Conditions tarifaires

Frais d'ouverture	105,00 € HT
Abonnement mensuel (intègre forfait de 100 transactions par mois)	15,00 € HT
Coût de la transaction supplémentaire (à partir de la 101 ^{ème} transaction dans le mois)	0,10 € HT

- Commission à la transaction
 - Commission prélevée par la banque sur chaque paiement sécurisé effectué (en pourcentage du montant payé en ligne et / ou frais fixes)

Alliance Réseaux (Open System) :

- Ne facture aucun frais complémentaire à la transaction (aucune commission, aucun frais fixe)

3) Avantages / Inconvénients

Les « + »	Des coûts d'ouverture et de fonctionnement réduits
	Un système compatible avec les banques du marché
	L'interlocuteur pour l'ouverture de la solution et l'outil de vente: Alliance Réseaux
	Des options supplémentaires « à la carte » (<i>3DSecure, TPE Virtuel, cartes privatives</i>)
Les « - »	Solution exclusivement destinée aux marchands professionnels
	Des frais récurrents même quand la solution n'est pas utilisée (<i>abonnement mensuel</i>)

4) Démarches

- ➔ Contactez Alliance Réseaux pour obtenir le formulaire d'ouverture de la solution Open Paybox
- ➔ Demandez à votre banque uniquement l'ouverture d'un nouveau contrat de vente à distance sans souscription à sa solution de paiement sécurisé (le numéro VAD fourni devra être exclusivement destiné aux ventes faites sur l'Open System)
- ➔ Remplissez le formulaire Open Paybox grâce aux informations fournies par votre banque (essentiellement le numéro adhérent VAD) et retournez-le à Alliance Réseaux

4. SYSTEMES ALTERNATIFS : Paypal

Solution de paiement et porte-monnaie électronique

1) Fonctionnement

- ➔ Les sommes sont créditées sur le porte-monnaie électronique du vendeur
- ➔ Le vendeur procède aux transferts des sommes sur son compte bancaire réel
- ➔ Paypal facture une commission à la transaction (sur le montant payé en ligne)
- ➔ Pas d'obligation de détenir un contrat de Vente à Distance

2) Conditions tarifaires

Prix* :

Frais d'ouverture	Aucun
Abonnement mensuel	Aucun
Commission	3,4% + 0,25€ <i>Pourcentage dégressif en fonction du volume de ventes</i>

*prix donnés à titre indicatif n'ayant aucune valeur contractuelle, + d'informations sur <https://www.paypal.com/fr/cgi-bin/webscr?cmd=display-fees-outside>

Alliance Réseaux (Open System) :

- Ne facture aucune prestation complémentaire pour le paramétrage du compte Paypal
- Ne facture aucune prestation complémentaire pour l'utilisation ou la maintenance du paiement sécurisé
- Ne facture aucun frais complémentaire à la transaction (*aucune commission, aucun frais fixe*)

3) Avantages / Inconvénients

Les « + »	Solution compatible pour les vendeurs non professionnels
	Aucun frais d'ouverture
	Aucun abonnement
	Aucun engagement de durée
	Rapidité et simplicité d'ouverture
	Grande communauté d'utilisateurs
Les « - »	Commission plus élevée que les systèmes traditionnels
	Système plus couteux pour un volume important de transactions

4) Démarches

- ➔ Rendez-vous sur www.paypal.fr
- ➔ Ouvrez un compte Paypal **Premier** ou **Business** (pas un compte personnel)
- ➔ Si vous disposez déjà d'un compte Paypal personnel, transformez-le en compte Premier ou Business
- ➔ Suivez la procédure de validation de votre compte
- ➔ Communiquez à votre contact Open System l'adresse email utilisée dans votre compte Paypal

5. SYSTEMES ALTERNATIFS : Payzen

Solution développée par la société Lyra Network. Lyra Network est l'éditeur de la solution de paiement SystemPay, solution adoptée par la Banque Populaire et Caisse d'Epargne. La solution Payzen équipe de nombreux marchands dont de grandes enseignes (Leclerc Drive, The Phone House, Allo Resto, + d'informations sur <https://www.payzen.eu>)

1) Fonctionnement

- ➔ Système proposé par une société française spécialisée dans le paiement électronique.
- ➔ La banque ne fournit pas la solution de paiement sécurisé. Elle fournit uniquement le contrat de Vente A Distance.
- ➔ La banque facture la commission VAD
- ➔ Payzen facture le système de paiement sécurisé
- ➔ Vous devez disposer d'un contrat monétique de Vente à Distance (VAD). Ce dernier vous est fourni par votre banque et vous donne l'autorisation de percevoir des règlements distants de vos clients. Seuls les marchands professionnels (inscrits au registre du commerce) peuvent bénéficier d'un contrat de Vente A Distance.
- ➔ Le système se chargera de créditer directement les sommes versées sur votre compte bancaire (quelle que soit votre banque)

2) Conditions tarifaires

Prix* :

Frais d'ouverture	149,00 € HT
Abonnement mensuel (intègre forfait de 100 transactions par mois)	14,90 € HT

*prix donnés à titre indicatif n'ayant aucune valeur contractuelle, + d'informations sur <https://www.payzen.eu>

- Commission à la transaction
 - Commission prélevée par la banque sur chaque paiement sécurisé effectué (en pourcentage du montant payé en ligne et / ou frais fixes)

Alliance Réseaux (Open System) :

- Ne facture aucun frais complémentaire à la transaction (aucune commission, aucun frais fixe)

3) Avantages / Inconvénients

Les « + »	Des coûts d'ouverture et de fonctionnement réduits
	Un système compatible avec les banques du marché
	Large choix de moyens de paiement
	Rapidité d'ouverture
	Fonctionnalité de saisie unique de CB pour l'internaute (dans le cadre d'un panier comprenant plusieurs marchands équipés Payzen)
	Fonctions de paiement manuel
Les « - »	Solution exclusivement destinée aux marchands professionnels
	Des frais récurrents même quand la solution n'est pas utilisée (<i>abonnement mensuel</i>)

4) Démarches

- ➔ Contactez Payzen pour ouvrir votre solution de paiement (coordonnées disponibles sur <https://www.payzen.eu>)
- ➔ Précisez à Payzen que le kit de paiement sera intégré et hébergé par Alliance Réseaux (Open System)
- ➔ Demandez à votre banque uniquement l'ouverture d'un nouveau contrat de vente à distance sans souscription à sa solution de paiement sécurisé (le numéro VAD fourni devra être exclusivement destiné aux ventes faites sur l'Open System)

POUR EN SAVOIR +

1. Modes de réservation dans l'Open System

Chaque vendeur dans l'Open System dispose des solutions de réservation suivantes :

- **pré-réservation** (pas de paiement en ligne, blocage des disponibilités)
- **paiement sécurisé** (paiement des arrhes, acompte ou totalité des prestations en ligne, blocage des disponibilités)
- **pré-réservation et paiement sécurisé** (l'internaute acheteur choisit le mode de réservation qui lui convient)

2. Le contrat monétique de Vente A Distance

Quelle que soit la solution* choisie, le prestataire devra posséder un contrat monétique de Vente A Distance (*fourni par sa banque française*).

**L'obligation préalable d'obtention de contrat Vente A Distance n'existe pas avec les solutions PayPal*

3. Particuliers / professionnels

Les seules solutions de paiement sécurisé disponibles pour un prestataire touristique particulier (*n'étant pas inscrit au registre du commerce*) sont les solutions ONE SHOT PAY et la solution Paypal. Les organismes bancaires ne fournissent pas de contrat monétique de vente à distance aux prestataires non professionnels. ONE SHOT PAY et Paypal restent donc les seules solutions de paiement sécurisées pour les prestataires particuliers.

Les prestataires professionnels ont quant à eux la liberté de choisir la solution de paiement sécurisé qui leur convient (*y compris ONE SHOT PAY et Paypal*)

4. Les hôteliers

Les hôteliers fonctionnent avec un système d'envoi de coordonnées bancaires à titre de garantie de réservation. Il ne s'agit pas d'un paiement sécurisé mais uniquement d'un envoi sécurisé des coordonnées bancaires de l'acheteur vers le vendeur à titre de garantie de réservation. L'hôtelier ne débite généralement pas l'acheteur lors de la réservation ; le paiement s'effectue donc généralement sur place au check-in ou check-out sauf dispositions contraires mentionnées dans les conditions de ventes de l'hôtelier. Le système d'envoi sécurisé de coordonnées bancaires est naturellement intégré aux solutions hôtelières dans l'Open System (*ReservIt Open Pro, Fast Booking, Avail Pro, SwitchIT*). L'hôtelier concerné par ces solutions n'a donc pas à choisir de solution de paiement sécurisé.

A noter :

La réception distante de coordonnées bancaires reste soumise aux conditions du contrat de Vente à Distance fourni par l'organisme bancaire du vendeur.

5. Les collectivités (secteur public local)

Les organismes publics, au même titre que tout professionnel du secteur privé, peuvent proposer du paiement sécurisé à leur clientèle internaute sur des sites de réservation Open System. La différence fondamentale réside dans le fait que les sommes versées sont créditées sur le Compte de dépôt de fonds au Trésor de la régie ou Compte Banque de France des trésoreries.

Rapprochez-vous de votre référent (*Percepteur, Direction départementale des Finances publiques*) pour remplir une demande d'adhésion au système d'acceptation des paiements par carte bancaire auprès des organismes publics pour du paiement à distance sur Internet.

A noter :

Une solution de paiement a récemment été mise en place pour les collectivités : TIPI Régie. Cette solution est également compatible avec l'Open System